



*Mines Alerte Canada*

**RAPPORT ANNUEL  
2000**



*MiningWatch Canada*

*Mines Alerte*

*City Centre, 508-880 Wellington St.  
Ottawa, Ontario  
Canada K1R 6K7  
tel. +(613) 569-3439  
fax: +(613) 569-5138  
e-mail: [canada@miningwatch.ca](mailto:canada@miningwatch.ca)  
url: [www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)*

## Mines Alerte Canada

Mines Alerte Canada est une initiative pancanadienne appuyée par des groupes œuvrant en faveur de la justice sociale ainsi que par des organisations environnementales, autochtones et syndicales provenant de toutes les régions du pays. Mines Alerte vient combler le besoin urgent d'une réponse coordonnée en fonction de l'intérêt public face aux menaces à la santé publique, à la qualité de l'air et de l'eau, à l'habitat de la vie marine et de la faune et aux intérêts communautaires posés par les politiques et les pratiques minières irresponsables, tant au Canada qu'à l'étranger.

### Les buts de Mines Alerte sont les suivants:

- Assurer que les pratiques en matière de développement minier soient cohérentes avec les objectifs de communautés durables et de santé écologique;
- Enforcer les capacités techniques et stratégiques au sein des communautés et des organisations aux prises avec les retombées du développement minier;
- Imposer des termes et des conditions appropriées aux opérations minières et, dans certains cas, prévenir le développement de projets pouvant avoir des effets néfastes dans des régions d'importance d'un point de vue écologique, économique et culturel;
- Faire pression en faveur de politiques visant à améliorer l'efficacité et à réduire les risques en matière de développement minier.



L'atelier «Recherche sur le terrain» – séance plénière, le 15 avril 2000.

### Objectifs

- Apporter des changements aux lois, aux politiques, aux réglementations et à la bureaucratie du gouvernement fédéral, qui permettent des pratiques irresponsables en matière d'opérations minières au Canada et par des entreprises canadiennes à l'étranger.
- Développer la capacité des militants d'intervenir stratégiquement afin de promouvoir des pratiques responsables et de prévenir les pratiques irresponsables en matière d'activité minière.
- Mobiliser la population à la prise de conscience et à l'action en faveur de pratiques responsables en matière d'activité minière sur les plans national et international.
- Accroître la responsabilité des investisseurs face aux conséquences de leurs investissements miniers sur l'environnement et sur les communautés humaines au Canada et dans d'autres pays.

### Stratégies

- Soutenir et développer la capacité des communautés et des

organisations régionales de se soutenir entre elles et les outiller pour le faire.

- Analyser et faire connaître les pratiques de l'industrie en termes de coûts environnementaux et sociaux, d'intervention gouvernementale, de cycle de vie des minéraux et de relations publiques.
- Travailler au sein de coalitions et avec des alliés dans le but de faire modifier les politiques, les lois et les comportements institutionnels.
- Maintenir et bâtir notre compétence organisationnelle dans une perspective à long terme.

### Message du personnel national

L'année 2000 a peut-être marqué la fin du deuxième millénaire, mais elle n'a malheureusement pas coïncidé avec la fin des pratiques irresponsables et destructrices en matière d'activité minière. Nous ne faisons, au contraire, que commencer à voir les résultats de la mondialisation de l'industrie minière, du point de vue des dommages environnementaux, de la destruction des économies locales et de la violation des droits des peuples autochtones tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

L'industrie minière n'est pas sans savoir ce qu'elle fait, bien qu'elle ne comprenne peut-être pas toutes les implications de ses actions. Nous avons aussi observé une réaction plus subtile et plus évoluée, sinon plus honnête, de la part des leaders de l'industrie

sous le couvert de consultations et de dialogue. À ce jour, malgré tous les discours, nous attendons toujours un geste concret tendant vers la mise en œuvre de certaines exigences essentielles des communautés touchées par les opérations minières: que les compagnies minières endossent la responsabilité de leurs déchets, qu'elles cessent de déverser leurs résidus dans les rivières, les lacs et les océans et qu'elles respectent les droits des communautés de décider du cours de leur propre développement.

Pendant la deuxième année d'existence de Mines Alerte Canada, nous avons pris appui sur la force de nos membres et de nos partenaires, conjuguant recherche solide et militantisme sur une vaste gamme de questions. Les deux thèmes principaux des travaux réalisés cette année, les

mines abandonnées et ramener l'information chez nous, réunissent nos objectifs stratégiques qui consistent à rendre l'industrie minière responsable de ses actes en exerçant des pressions directes sur les entreprises concernées, en bâtissant des réseaux de solidarité et de dialogue et en faisant connaître les politiques gouvernementales et multilatérales qui faussent le développement et «font pencher le jeu» de façon à favoriser l'industrie minière.

Cette année, deux thèmes principaux sont ressortis de nos travaux: les mines abandonnées, comme mesure de la volonté de l'industrie de prendre la responsabilité de ses actes et comme principale menace immédiate qui pèse sur l'environnement et sur la santé publique; et ramener l'information chez nous, comme moyen de s'assurer que le Canada ne se contente pas d'exporter la misère sous couvert de mondialisation économique et de compétitivité.

### Mines abandonnées

Le travail que nous avons réalisé sur les mines abandonnées comprend des activités de lobbying et de dialogue avec les acteurs de l'industrie et du gouvernement, des activités de recherche et de documentation sur l'étendue et la gravité de ce problème et des



Les membres du conseil d'administration Kevin O'Reilly (à gauche) et Smy Tsannie, au cours de l'atelier «Recherche sur le terrain».

activités de soutien à des communautés qui tentent de surveiller et de contrer l'impact des mines abandonnées. En janvier, nous avons soumis aux ministres gouvernementaux compétents une proposition sur les mesures à prendre à l'égard des sites fédéraux, ainsi qu'un rapport préparé par les consultants de WOM, après quoi nous avons assuré le suivi en rencontrant des fonctionnaires et des membres du personnel politique. Les mines abandonnées au Canada et à l'étranger ont été très présentes dans l'actualité tout au long de l'année. Mines Alerte Canada et ses partenaires ont eu droit à une couverture de presse considérable à l'égard des mines Kam Kotia, Britannia, Giant et Colomac.

Nous avons aussi participé au Toxics' Caucus de la Green Budget Coalition, sur la question du «Clean Canada Fund». Cette activité nous a permis de discuter de mines abandonnées avec des sous-ministres et/ou des membres clés du personnel des ministères de l'Environnement, des Ressources naturelles, des Finances, ainsi que du Cabinet du Premier ministre, du Conseil du Trésor et d'Industrie Canada. Nous travaillons également en étroite collaboration avec l'Association minière du Canada sur cette question.

Sur le front des communautés locales, nous avons soutenu un projet communautaire de surveillance à Ross River auprès de la Première nation de Little Salmon/Carmacks. Ce projet a permis de démontrer que les taux de contamination par les mines en amont étaient beaucoup plus élevés que ce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avait indiqué. Cette affaire a reçu une bonne couverture de presse dans le Nord canadien et a fait l'objet d'une rencontre entre les représentants des communautés locales et ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Ottawa.

Les mines abandonnées ont été le thème de la plupart des cas soulevés dans tous les secteurs de nos travaux: proposition de nouveaux règlements sur les effluents des mines de métaux, discussions concernant la réglementation et l'application de la loi, présentations sur la nécessité d'une réglementation, plutôt que des mesures volontaires, et pressions en faveur de la réduction des subventions fiscales à la prospection et à l'exploration.

Nous continuerons d'exercer des pressions sur l'industrie et sur le gouvernement au cours de la présente année en consolidant le programme de surveillance par les communautés locales et en permettant aux voix des communautés de se faire entendre.

## Ramener l'information chez nous

Lorsque Mines Alerte Canada a commencé ses activités, nous avons rencontré immédiatement une énorme demande d'aide refoulée de la part de communautés locales étrangères bafouées par les activités de compagnies minières canadiennes. Plusieurs cas qui nous étaient racontés n'étaient pas très différents de ce qui se passait dans les régions éloignées au Canada. Nous avons opté pour une stratégie à double facette pour répondre à ces demandes de façon efficace: 1) nous avons invité des représentants de communautés en provenance de dix-neuf pays à venir au Canada pour participer à des ateliers et partager leur expérience avec des Canadiens qui faisaient face aux mêmes compagnies et aux mêmes problèmes; 2) nous avons organisé un certain nombre de tournées au Canada pour permettre aux représentants de ces communautés de raconter eux-mêmes leurs cas au public, à la presse et au gouvernement.

Cette stratégie a ramené chez nous l'information concernant les pratiques des compagnies minières canadiennes et a fait ressortir clairement les liens entre le pillage pratiqué par les entreprises à l'étranger et les pressions de l'industrie en faveur d'une diminution des normes en matières d'environnement et de travail chez nous.

L'atelier Recherche sur le terrain a été suivi par le lancement d'un vidéo sur cet événement, une analyse bibliographique sur les communautés touchées par les activités minières (au Canada et ailleurs), un plan de recherche pour les communautés et un petit «recueil souvenir», en anglais et en espagnol, pour les participants. Avant de repartir chez eux, les participants ont tenu une très utile et très vigoureuse réunion avec les représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) à Ottawa.

Cette stratégie à double facette a clairement fait ressortir la complicité du gouvernement canadien — par ses politiques, ses incitations fiscales, la Société pour l'expansion des exportations et l'ACDI (l'Agence canadienne de développement international) — dans la création de conditions qui favorisent les pratiques irresponsables en matière d'activité minière à l'étranger, pratiques utilisées ensuite par l'industrie pour s'attaquer aux normes en vigueur



Des représentants d'une communauté indonésienne rendent visite aux Innus de Ntesinan. De gauche à droite : Rose Gregoire, Anu Roa, Andi Basso Am, Elizabeth Penashue, Anto Sangaji et Francis Penashue.

au Canada. Notre stratégie consistant à donner la parole aux communautés locales touchées fonctionne: les militants canadiens qui ont rencontré ces visiteurs ont apprécié leurs connaissances et leur expérience qu'ils pourront transposer dans leur propre travail d'organisation du Canada.

## Points saillants en l'an 2000

- Réaction aux initiatives de Stratégie de développement durable du gouvernement fédéral: préparation d'un résumé bibliographique sur les indicateurs et participation au processus de Stratégie de développement durable conjointement avec Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et le MAECI.
- Présentation de notes d'information au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au ministère des Ressources naturelles sur la contamination et la responsabilité fédérale aux mines Ketza, Mt. Nansen, Viceroy et Faro au Yukon.
- Dépôt d'un mémoire lors d'audiences publiques ainsi qu'auprès de fonctionnaires fédéraux contre l'octroi à la compagnie Canadian United Minerals d'un permis d'exploration dans le parc Tombstone au Yukon.
- Présentation de notes d'information au ministère des Finances et au ministère des Ressources naturelles sur les conséquences des transferts d'avantages fiscaux en matière d'exploration minière.
- Présentation sur la présence mondiale et l'historique des compagnies Falconbridge et Noranda devant les mineurs de Falconbridge en grève à Sudbury.
- Elaboration d'une carte des sites de drainages miniers acides au Canada, en format imprimé et sur notre site Web.
- Participation à des discussions sur les effets de diverses formes d'engagement («partenariat social») entre les entreprises transnationales et les ONG.
- Participation à des discussions au Réseau canadien de l'environnement et lors de forums multilatéraux sur la révision quinquennale de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, y compris la présentation d'un mémoire officiel.
- Présentation d'un mémoire en réaction au rapport d'étude préliminaire sur le projet Aquarius Mine et présentation d'un mémoire au ministre de l'Environnement en réaction au rapport final.
- Lettre au ministre de l'Environnement réclamant une évaluation environnementale complète du projet Rail Cycle North visant à utiliser la mine abandonnée Adams comme dépotoir pour les déchets de Toronto; présentation devant le maire de Toronto et devant un rassemblement politique sur la Colline du Parlement.
- Appui d'une tournée à Montréal, Ottawa et Toronto effectuée en octobre par deux militants kényens des droits de la personne afin de sensibiliser la population à l'égard du projet de mine de titane de la compagnie Tiomin Ressources dans le district de Kwale au Kenya. Accompagnés par Warren Allmand et Harry Arthurs, ces militants ont rencontré les représentants de la compagnie, des fonctionnaires de haut niveau au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et à l'ACDI, ainsi que de nombreux sympathisants et journalistes.
- Planification de rencontres entre des représentants du peuple Subanen de Mindanao aux Philippines, qui lutte pour faire respecter ses droits territoriaux traditionnels par la société TVI Pacific Ltd., et des représentants de Ressources naturelles Canada, du MAECI et de l'ACDI, des organisations autochtones, des sympathisants, des courtiers en placement et des journalistes à Vancouver, Toronto et Ottawa. Les visiteurs ont refusé de rencontrer les représentants de la compagnie au Canada, soutenant qu'une telle rencontre devrait se tenir à Canatuan devant le peuple. Cette rencontre a lieu actuellement.

- Appui à Beth Manggol, une militante de Marinduque aux Philippines, afin de lui permettre d'assister à l'assemblée générale annuelle de la compagnie Placer Dome Inc., à Toronto, et de parler de la nécessité de décontaminer de grandes quantités de déchets miniers non confinés à Marinduque, et assistance à la rédaction d'une résolution d'actionnaire qui a forcé Placer Dome à négocier. La situation de Marinduque est aussi devenue un des thèmes de Jubilé 2000 et des campagnes de Ten Days, et une autre militante de Marinduque, Vilma Figuerra, a effectué une tournée à l'automne en appui à ces campagnes.
- Appui à Andi Baso Am et à Arianto Sangaji — militants autochtones en lutte contre Inco en Indonésie — pour leur permettre d'assister à l'assemblée générale annuelle de la compagnie Inco à Toronto, de passer cinq jours avec les Innus de Davis Inlet (dont trois jours sous la tente à terre avec les aînés) et de passer cinq autres jours à Sudbury où ils ont rencontré des militants syndicaux et communautaires sur la question des mines et visité les installations de la compagnie Inco. Cette tournée a donné lieu à l'établissement d'une relation de soutien continu entre les quatre communautés en cause.



La mine Huckleberry, près de Houston, C.-B. – construction d'une retenue de résidus.

- Lancement de Gravediggers: a Report on Mining in Burma, dont l'auteur, Roger Moody, a été invité à venir rencontrer des organisations gouvernementales et non gouvernementales à Ottawa et à Toronto. Les plus importantes installations minières en Birmanie appartiennent à Robert Friedland et à son entreprise Ivanhoe Mines, enregistrée au Yukon. Le lancement du rapport, tenu à Whitehorse, a été organisé conjointement avec la Yukon Conservation Society et a donné lieu à une critique des incitatifs fiscaux consentis par le Yukon.
- Lancement de Vers une spirale de la violence? Les dangers de la privatisation de la gestion du risque des investissements en Afrique: les activités minières et l'emploi de compagnies privées de sécurité, une étude effectuée par un groupe de travail de Montréal intéressé par la question des droits de la personne au Congo/Kinshasa, et participation à plusieurs rencontres et ateliers avec des chercheurs et des organisations afin de dégager des solutions pacifiques aux conflits liés aux ressources naturelles en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Sierra Leone.
- Présentation devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, Chambre des Communes — à sa demande — sur le rôle des compagnies minières canadienne en Asie centrale, mettant en évidence les activités de First Dynasty (une autre entreprise appartenant à R. Friedland) en Arménie, et celles de Cameco au Kirghizistan.
- Lancement d'une étude intitulée Undermining the Forests: the Need to Control Transnational Mining Companies – A Cana-

dian Case Study publiée par le programme Forest Peoples, Philippine Indigenous Peoples' Links et le World Rainforest Movement, mettant en évidence le rôle des compagnies minières canadiennes dans les dossiers de la violation des droits des autochtones et de la destruction des écosystèmes de forêt pluviale au Guyana, au Suriname, en Guyane française, aux Philippines et en Indonésie.

- Examen des directives environnementales et des politiques de divulgation de la Société pour l'expansion des exportations; participation à des consultations multilatérales et à des rencontres avec des hauts fonctionnaires des Finances, de l'Industrie et des Affaires étrangères.
- Le Conseil d'administration a tenu des rencontres avec le ministère des Ressources naturelles et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
- Notre site Web à [www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca) continue d'être une ressource importante pour les étudiants, les chercheurs et les journalistes.



Le personnel de Mines Alerte Canada (de gauche à droite): Catherine Coumans, coordonnatrice à la recherche; Joan Kuyek, coordonnatrice nationale; Jamie Kneen, coordonnateur des communications

Nous tenons à remercier toutes les organisations et les personnes qui nous ont aidés au cours de la dernière année:

Bessa Whitmore  
 Bonnie Campbell  
 Centre de recherches pour le développement international  
 Consortium canadien pour le développement social international  
 CooperAcción  
 Denis Tougas  
 Développement et Paix  
 Les donateurs anonymes  
 Droits et Démocratie  
 L'Église anglicane du Canada  
 L'Église unie du Canada  
 Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman Conseil de recherches en sciences humaines  
 La Fondation EJLB  
 Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile  
 Fonds humanitaire des métaux  
 L'Initiative d'Halifax  
 L'Institut Nord-Sud  
 Inter Pares  
 International Working Group on Indigenous Affairs  
 Laidlaw Foundation  
 Margaret Laurence Fund  
 Mélanie Quevillon  
 Nedjo Rogers  
 Peggy Teagle  
 Stuart Marwick

Terra Vision  
 Third World Network (Africa Secretariat)  
 Walter and Duncan Gordon Foundation  
 Wendy Milne

### **Conseil d'administration**

Mines Alerte Canada est légalement incorporé au niveau fédéral à titre de société à but non lucratif. La gamme d'expertise et d'expérience des membres du conseil d'administration comprend la géoscience, les sciences de la santé, les communications politiques, le droit en matière de ressources naturelles, l'organisation de campagnes, la gestion organisationnelle et la recherche de fonds, le développement international et les questions autochtones. Les individus membres du conseil d'administration sont responsables vis-à-vis l'ensemble des organisations membres de Mines Alerte Canada et ne peuvent représenter, dans leurs fonctions de directeur, les intérêts d'un groupe spécifique.

### Co-présidents

Alan Young, Victoria, Colombie-Britannique  
 Directeur général, Environmental Mining Council of BC  
 Brennain Lloyd, North Bay, Ontario  
 Directrice générale, NorthWatch

### Trésorier

Yves Rochon, Hull, Québec  
 Consultant indépendant en matières internationales et syndicales

### Secrétaire

Ken Traynor, Toronto, Ontario  
 Recherchiste, Association canadienne du droit de l'environnement

Daniel Ashini, Sheshatshui, Labrador  
 Consultant auprès de la nation Innu  
 Jean Symes, Ottawa, Ontario  
 Agent de programme, Inter Pares  
 Sarah Johnnie, Carmacks, Yukon  
 Directrice générale, Carmacks Renewable Resource Council  
 Nancy Kleer, Toronto, Ontario  
 Partenaire chez Olthuis, Kleer, Townshend, Barristers and Solicitors  
 Sue Moodie, Whitehorse, Yukon  
 Consultante indépendante en contrôle et en gestion de l'environnement  
 Kevin O'Reilly, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest  
 Directeur de la recherche, Comité canadien des ressources de l'Arctique  
 Joe Tsannie, Jr., Wollaston Lake, Saskatchewan  
 Étudiant; ex-conseiller, Première nation Hatchet Lake

### **Membres en 2000**

Association canadienne du droit de l'environnement  
 Citizens' Mining Council of Newfoundland  
 Comité canadien des ressources de l'Arctique  
 Comité inter-Églises sur les responsabilités des corporations  
 Environmental Mining Council of British Columbia  
 Fédération canadienne de la nature  
 Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile  
 Inter Pares  
 La Nation Innu  
 Northwatch  
 Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada  
 Yukon Conservation Society

## États Financiers 2000

### Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada

Nous avons vérifié le bilan de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 2000 et les états des résultats et des actifs nets pour la période de onze mois se terminant à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et des changements à sa situation financière pour la période de onze mois terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Ottawa, Ontario  
le 26 janvier 2001

Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP  
Comptables agréés

### MININGWATCH CANADA / MINES ALERTE CANADA

RÉSULTATS POUR L'ANNÉE  
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE, 2000

	2000	1999
<b>ACTIF COURANT</b>		
Encaisse	\$ 53,433	\$ 38,003
Comptes à recevoir	5,000	—
Dépenses payées d'avance	3,745	2,450
	<hr/>	<hr/>
	\$ 62,178	\$ 40,453
<b>PASSIF COURANT</b>		
Comptes à payer	\$ 17,053	\$ 8,870
Recettes reportées (note 2)	35,000	22,000
	<hr/>	<hr/>
	52,053	30,870
<b>ACTIFS NETS</b>		
Solde – début de l'année	\$ 9,583	—
Revenu net pour l'année	542	9,583
	<hr/>	<hr/>
<b>Solde — fin de l'année</b>	10,125	9,583
	<hr/>	<hr/>
	\$ 62,178	\$ 40,453

**MININGWATCH CANADA / MINES ALERTECANADA**RECETTES ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE  
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2000

	2000	1999
<b>RECETTES</b>		
Subventions	\$42,000	\$ 38,300
Contributions générées par les programmes	116,854	20,230
Subventions de fondations		
Fondation EJLB	41,000	24,000
Fondation Gordon	84,000	116,000
Autres	60,000	40,000
Cotisations des membres, intérêts et divers	5,111	1,324
	<hr/>	<hr/>
	348,965	239,854
<b>D PENSES</b>		
Coordination et réunions du Conseil	20,377	8,698
Conférences et réunions	100,945	60,436
Appui technique et frais de lancement	13,016	23,142
Publicité et publications	7,869	7,575
Programme international	65,846	24,193
Programme domestique	78,756	60,292
Fonctionnement	17,920	12,231
Administration	43,692	33,704
	<hr/>	<hr/>
	348,423	230,271
<b>REVENU NET POUR L'ANNÉE</b>	<hr/>	<hr/>
	\$ 542	\$ 9,583

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2000

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

**(a) L organisme**

MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital le 11 juin 1999, suivant la Loi canadienne des corporations. MiningWatch Canada/ Mines Alerte Canada est un organisme non-gouvernemental voué à la promotion de pratiques responsables en matière d'exploitation et de développement miniers. Oeuvrant sur les plans national et international en soutien aux organisations locales, MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada fait valoir l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. La corporation est un organisme à but non-lucratif et n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Bien que l'organisme ait été incorporé en juin 1999, ses activités ont commencé le 31 janvier 1999. En conséquence, les données de l'année 1999 couvrent la période de onze mois allant du 31 janvier 1999, au 31 décembre 1999.

**(b) Immobilisation**

L'organisme enregistre comme dépenses les coûts d'immobilisation encourus au cours de l'exercice. Aucune dépense n'a été rapportée durant l'année pour l'acquisition de matériel informatique et d'équipement de bureau (1999 – 10,422 \$).

**(c) Enregistrement des recettes**

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des subventions.

## 2. RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées consistent en du financement reçu avant la fin de l'exercice mais qui se rapporte à la prochaine année fiscale.

## 3. ENGAGEMENTS

L'organisme est lié par un bail à loyer pour ses bureaux qui vient à échéance le 30 avril 2004. Les paiements annuels de location, y inclus les coûts d'exploitation, s'élèvent approximativement à 7,800 \$.